



SAINT-PIERRE
DE CHARTREUSE

Crédit photo : Martin PABOIS



Saint - Pierre de Chartreuse

LETTRE MUNICIPALE MARS 2026



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE :

Pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION : AVRIL 2026

Retrouvez-nous sur :



MairiedeSaintPierredeChartreuse



Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse - illiwap



SOMMAIRE



Dispositif « paniers solidaires » de l'AMAP



Fête du Printemps 2026



Logement temporaire : Un logement de rebond lors des périodes de fragilité de la vie



3^e fête des fromages de Chartreuse

3

Édito

4

Vie municipale

5

Vie communale

9

Agenda

11

Offre d'emploi

12

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

13

Numéros utiles

Stéphane GUSMEROLI



*Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
Vice Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire
Président de Nordic Isère*

ÉDITO

Chères Chartroussines, chers Chartroussins,

Le mardi 24 février, à l'initiative du club Ski nordique Chartreuse (SNC), nous avons été très fiers de célébrer la présence et les résultats des trois jeunes athlètes du club aux épreuves de ski nordique au Jeux olympiques de Milan-Cortina : Jules Lapiere, James Clugnet et Victor Lovera. Chacun des trois s'est illustré en réalisant un magnifique "top 10" : Jules Lapiere 9^e lors de l'épreuve du skiathlon, James Clugnet 5^e en sprint par équipe de deux et Victor Lovera 10^e sur le 10 km en style libre. Dans l'épreuve du relais à quatre, Victor Lovera a remporté une historique médaille d'argent au relais tricolore. Je tiens aussi à féliciter Etienne Rollin et Lionel Bayon, qui ont été leurs entraîneurs au sein du Ski Nordique Chartreuse.

Bravo à eux !

Le Club des sports de ski alpin Saint Pierre de Chartreuse continue sa moisson de médailles. En handisport, le Chartroussin Sacha Faure est devenu guide handisport le temps d'un week-end, samedi 28 février et dimanche 1^{er} mars, pour un jeune athlète malvoyant du club de ski de Serre Chevalier, Auguste Teyssier. Auguste et Sacha ont gagné la Coupe de France, organisée par le Grenoble université club (GUC) dans la station des 7 Laux.

A la veille des nouvelles élections municipales, je tiens à remercier l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux qui ont œuvré et se sont engagés pendant ce mandat pour le développement de notre village de Saint Pierre de Chartreuse : Fabienne BARRIS, Sylvie BRUN, Dominique CABROL, Christine DUMESTRE, Claire GARCIN-MARROU, Jeanne GERONDEAU, Cécile LASIO, Fabienne SAUGE-MOLLARET, Guy BECLE BERLAND, Alain BIACHE, Eric DAVIAUD, Benoît KOCH, Olivier JEANTET, Yves GUERPILLON, Rudi LECAT, Stéphane LEVOIR, Bruno MONTAGNAT.
Merci !

Ces médailles s'ajoutent à celles glanées par le club ce même week-end, avec notamment les nouvelles victoires de Géraldine Lafaye dans sa catégorie master sur les deux disciplines de la Coupe de France au Collet d'Allevard et le podium de Sacha Faure en U30 en géant sur le Grand prix régional du GUC.

Jules Michel-Mazan a gagné sa première course «Elite» de la fédération international de ski en slalom aux Ménuires le 11 février 2026. Il est maintenant sélectionné pour le championnat du monde junior à Narvik en Norvège le 15 mars 2026.

Autre belle performance ce mois de février 2026: Alexandra Rousset a fini 3^{ème} de l'épreuve de 200 kms du Raidlight Desert Trophy 2026, épreuve internationale disputée aux portes du Sahara et réunissant 117 participants venus de plusieurs pays. Ancienne vainqueur de la Diagonale des Fous et de l'Echappée Belle, auteure de 41 tours à la Chartreuse Backyard, elle a confirmé son statut sur les épreuves d'endurance extrême de trail.

Félicitations à tous nos championnes et champions !



**Chartroussines, Chartroussins,
N'oubliez pas voter ce dimanche 15 mars 2026 !**

Stéphane GUSMEROLI



Retour sur les principales décisions du Conseil municipal du 9 mars 2026

Le contenu détaillé des décisions prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ci-dessous sont reprises uniquement les décisions les plus importantes pour la Commune.

FINANCES

Les résultats comptables de l'année 2025 de la Commune (« comptes financiers uniques ») ont été validés par le Conseil municipal. Il s'agit en quelque sorte du bilan financier de l'année écoulée, tenant compte des reports de l'année précédente, des dépenses effectives réalisées au cours de l'année et des recettes perçues.

- Le compte financier unique 2025 du budget principal dégage un résultat cumulé positif de 723 545,44 €.
- Le compte financier unique 2025 du budget eau/assainissement dégage un résultat cumulé positif de 243 838,80 €.
- Le compte financier unique 2025 du budget forêt dégage un résultat cumulé négatif de 10 964,66 €.

Le Conseil municipal a adopté l'ensemble des budgets prévisionnels pour l'année 2025 : budget principal, budget annexe eau/assainissement, budget forêt. Les budgets reprennent les excédents et déficits issus de l'année 2025.

Budget principal 2026 :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 883 503,44 €	2 883 503,44 €
Section d'investissement	1 962 002,61 €	1 962 002,61 €
TOTAL	4 845 506,05 €	4 845 506,05 €

Budget eau/assainissement 2026 :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	439 783,80 €	439 783,80 €
Section d'investissement	401 935,00 €	449 645,40 €
TOTAL	841 718,80 €	889 429,20 €

Budget forêt 2026 :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	40 938,00 €	40 938,00 €
Section d'investissement	3 070,59 €	3 070,59 €
TOTAL	44 008,59 €	44 008,59 €

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition (la taxe d'habitation sur le bâti, de la taxe foncière sur le bâti et de la taxe foncière sur le non bâti) 2026 communaux inchangés par rapport à l'année 2025. Soit pour 2026 un produit fiscal de 1 437 067 €.

ENERGIE

Par un contrat de concession signé le 17 décembre 2024, la Commune a confié à la société FORESTENER, la conception, la réalisation, le financement et l'exploitation du projet de réseau de chaleur bois à Saint Hugues de Chartreuse. En avril 2025, suite à une concertation avec les parents d'élèves, il était décidé de changer l'emplacement de la chaufferie pour l'éloigner de l'école.

Il est maintenant positionné sur l'espace en enrobé en face du Musée Arcabas. Un avenant au contrat a été validé par le Conseil municipal, pour acter cette modification. Ce déplacement n'a pas d'impact sur l'équilibre financier de la délégation de service public (DSP) du fait que la hausse des dépenses (106 000 €) est compensée par une hausse des aides liées aux Certificat d'Économie d'Énergie (CEE) pour cette opération.



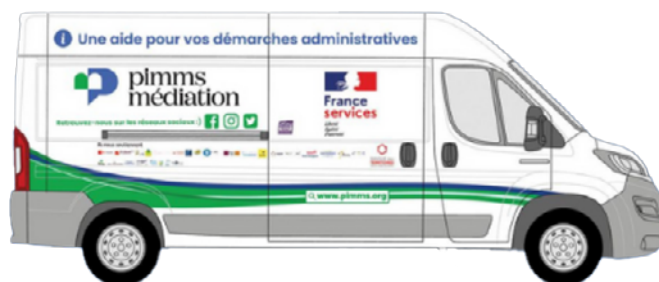
Permanences affaires sociales

Tous les mardis matin bureau du CCAS de 9h30 à 12h avec l'agent social - Aurélie JOUVE :
04 76 88 75 11 / 06 15 32 09 36 - social@saintpierredechartreuse.fr

Bus France Service

Mois	Interventions
Janvier	5 - 19
Février	2 - 16
Mars	2 - 16 - 30
Avril	13 - 27
Mai	11 - 18 (le 25 étant férié)
Juin	8 - 22
Juillet	6 - 20
Aout	Pas de permanences
Septembre	7 - 21
Octobre	5 - 19
Novembre	2 - 16 - 30
Décembre	14

Dates de présence du Bus France Service
à Saint Pierre de Chartreuse
(devant la mairie, de 12h30 à 15h30) :



Ateliers « Gym des neurones »

Venez boostez vos neurones : Pour tous à partir de 60 ans.

Ateliers mémoires proposé par la MSA Alpes du Nord, Itinéraires De Santé en partenariat avec « Séniors Hebdo »

Les jeudis 23 et 30 avril, 7 mai et 21 mai 2026 de 15h à 16h30 - Salle Hors Sac, au 399, route du Cucheron

Inscription auprès de l'agent social Aurélie Jouve au 06 15 32 09 36 ou social@saintpierredechartreuse.fr

Places limitées à 14 personnes.

Les actions du CCAS - Vous êtes les bienvenu.e.s !

- Allo agent social au 06 15 32 09 36 : accueil public les mardis matin de 9h30 à 12h en mairie/bureau du CCAS (à côté du distributeur billets)
- Transport social à la demande : les jeudis matin, entre 9h30 et 12h (sur réservation)
- Séances « Seniors Hebdo » : les jeudis après-midi, 14h30 à 17h, salle hors sac (possibilité de transport à la demande à 14h)
- Réunions du Collectif « Les Petites Cuillères » en lien avec le logement temporaire : chaque 1er mercredi du mois, 17h à 18h, en mairie
- Groupe jardin partagé : chaque 2ème mercredi du mois, 17h à 18h, sur site au jardin partagé (école des 4 montagnes)
- Groupe « Dynamique aidants » : chaque avant dernier mardi du mois, 17h à 18h, en mairie
- Groupe aides à domicile : chaque dernier mardi du mois, - 17h à 18h, en mairie



Dispositif « Croix Rouge sur roues »

« **Croix-Rouge sur Roues** » est un dispositif mobile qui permet de rompre l'isolement et répondre aux besoins des plus démunis, grâce à un petit camion spécialement équipé. Un mercredi sur deux, les personnes accompagnées rencontrent deux ou trois bénévoles formés pour les soutenir, les orienter et leur proposer une aide alimentaire, voire matérielle. Cette action, résolument tournée vers l'humain et par son aspect itinérant, vient en complément de celle du Centre Social. Si vous connaissez une personne isolée ou êtes vous-même en difficulté financière, vous pouvez contacter votre CCAS ou Denise Van Meyel (06 41 15 79 21) qui vous proposera un accompagnement individualisé.



Dès lors qu'une personne a moins de 10€ par jour pour vivre (soit 300€ de reste à vivre par personne dans le foyer), elle peut bénéficier de cette aide. Une participation symbolique de 2€ est demandée (+1€ pour chaque personne supplémentaire / gratuit pour les moins de 3 ans et maximum 5€). La durée de l'accompagnement peut être variable et cela peut être temporaire, c'est selon les souhaits de la personne. Les bénévoles sont largement formés sur des thématiques telles que l'hygiène alimentaire et le soutien psychologique

Croix-rouge sur roues - partout où vous avez besoin de nous :

https://www.youtube.com/watch?v=3eT97ffz_Dw

Dispositif « paniers solidaires » de l'AMAP

Le CCAS poursuit ses actions de facilitation pour les administrés de St-Pierre de Chartreuse

Quoi ?

Le producteur : La Ferme de la Berthe à St Franc (paniers grand format de légumes)

Pour Qui ?

Pour tout foyer avec un quotient familial < 900€ (CAF ou MSA)

Quand ?

Tous les mercredis, livraison à St Hugues dès 18h30 et jusqu'à 19h15
Prochains contrats pour la période Mai-décembre 2026, suivant signature contrat

Combien ?

Tarif à 50%, grand panier (format famille) soit 9€ par semaine (au lieu de 18 €),

Avec possibilité de règlement en 2 chèques (à remettre à l'inscription)

Tarif à 50%, petit panier (format 1 à 2 adultes) soit 4€50 par semaine (au lieu de 9€)

Bonus

Possibilité de panier d'œufs (producteur GAEC du Clos Perrier à St Pierre de Chartreuse) : 1,5€ la boîte de 6 œufs (au lieu de 3€)

Comment ?

Cf document « devenir Amapanien.ne »

1. Prendre contact au CCAS auprès de Aurélie Jouve – remise attestation CAF ou MSA pour mention QF
2. Engagement sur la durée du contrat. 2 contrats par an (contrat de Janvier-Avril avec pause des maraichers en Février et Mars puis contrat de Mai - Décembre)
3. Prévoir 2 permanences à assurer sur la période de 18h (arrivée des produits, confections des paniers puis à 18h30 remise des paniers aux amapiens)

Année 2026 Nombre limité d'inscriptions

Merci de vous manifester dès que possible. Au 06 15 32 09 36 / Au 06 76 06 72 25



DE BONS PRODUITS À PRIX ACCESSIBLES EN AMAP*

L'AMAP Chouet' Panier propose des paniers solidaires de légumes bio, locaux et de saison toutes les semaines à un tarif réduit, pour les foyers avec un quotient familial inférieur à 900.

Vous souhaitez bénéficier de ces paniers ou simplement en savoir plus ?

➡ Contactez Aurélie du CCAS de St Pierre de Chartreuse

06 15 32 09 36 - 04 76 88 75 11 // social@saintpierredechartreuse.fr

*Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne





VIE COMMUNALE

Affaires sociales

Fête du Printemps 2026

Notre précédent rendez-vous avec nos Aînés, en décembre 2025, le repas de Noël offert par le CCAS, au Restaurant La Cabine, a réuni 65 personnes (et, en parallèle 85 colis de Noël ont été distribués). L'équipe de Franck et Magali, Frédéric et Alfred ont régalé les papilles avec leur menu festif, dans un restaurant décoré avec goût pour l'occasion des fêtes de fin d'année, avec un service assuré par Véronique et Vincent, dans une ambiance joviale ! Un grand merci à Eux !

Le partenariat avec l'école des 4 montagnes nous a embarqués dans un instant « chansons », interprété par les élèves de plusieurs classes, sous la houlette de l'équipe enseignante Antoine, Delphine, Aude, Caroline ! Et un échange de cartes de vœux élaborées en Périscolaire grâce à Marie et Anne !

Cette année, un échange de cartes de vœux et de remerciements, mené par les Aînés du « Seniors Hebdo » qui ont remis aux enfants leurs présents !

Le prochain rendez-vous sera **La Fête du Printemps** # Edition 2026 – aux Chalets St-Hugues - Ouvert à toutes et tous

Au programme !

- Dès 11h : Apéritif offert par le CCAS
- 12h30 Repas cabris ou diots – uniquement sur réservation avant le 31 mars (retourner le coupon réponse avec le règlement par chèque dans la boîte à l'accueil Mairie)
- 14h environ à 18h – Bal musette avec le duo « Doudou Music » - ouvert à tout public – entrée au chapeau

Soyez les bienvenue.e.s, Venez guincher !

Pour tout renseignement complémentaire – facilitatrice Aurélie, agente sociale au 06-15-32-09-36

Fête du Printemps 2026

Dimanche 12 AVRIL de 11h00 à 18h00

Intergénérationnelles Aux Chalets St Hugues
Repas Cabri & Bal musette Transmissions - Mémoires - Seniors Hebdo

Transport à la Demande gratuit (sur réservation)

Gratuit OUVERT À TOUS !

REPAS AUX CHALETS ST HUGUES
(sur inscription, bulletin à compléter et règlement par chèque
A déposer dans l'urne à l'accueil Mairie)

BAL MUSETTE Doudous-Music BUVETTE

Information & inscription pour Transport à la Demande :
06 15 32 09 36 / social@saintpierredechartreuse.fr

Fête du Printemps 2026

Dimanche 12 avril de 11h00 à 18h00

BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS LES CHALETS ST HUGUES

Réponse attendue au plus tard le 31 Mars 2026

Toute réponse et chèque sont à remettre sous enveloppe fermée à la coordination du CCAS : Une urne se trouve à l'accueil de la mairie.

Rendez-vous dès 11h aux Chalets Saint-Hugues pour l'apéritif offert par le CCAS.

☐ FORMULE 39 € :
(Repas cabri : Terrine de campagne, cabri, gratin dauphinois, plateau 3 fromages, dessert, vin)

☐ FORMULE 34 € :
(Repas diots : Terrine de campagne, diots, gratin dauphinois, plateau 3 fromages, dessert, vin)

☐ FORMULE 14 € :
(Repas enfants (12 ans) : Diots, gratin dauphinois, dessert)

Je règle mon repas par chèque, soit un montant total de : _____ €

(Chèque à l'ordre de : Les Chalets St Hugues)

1/ Je souhaite participer : ☐ Oui ☐ Non

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

2/ Je serai accompagné(e) : ☐ Oui ☐ Non

Nom(s) et prénom(s) : _____

Adresse : _____

3/ Je suis intéressé(e) pour le Transport A la Demande (TAD) proposé par la Mairie à titre gracieux (aller/retour):

☐ Oui ☐ Non

Si oui, (pour 1 / 2 personnes) précisez les noms : _____

Info & inscription pour Transport à la Demande (T.A.D) :
social@saintpierredechartreuse.fr / 06 15 32 09 36



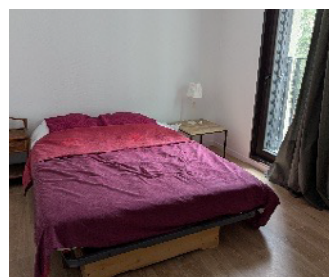
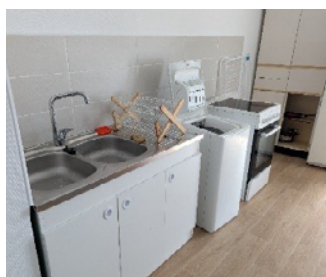
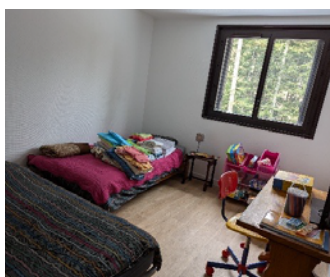
Logement temporaire : Un logement de rebond lors des périodes de fragilité de la vie

Samedi matin 28 février de 11h à 13h était organisé par le CCAS une visite pour découvrir le « **logement temporaire** » de Saint Pierre de Chartreuse. Cette rencontre a permis d'échanger sur l'historique de cette action, et les différentes phases de réalisation. La visite de l'appartement a pu se réaliser : meublé grâce aux nombreux donateurs, ce logement est prévu pour permettre un rebond lors d'une période de fragilité de la vie. Il est dédié en priorité pour les habitants de la Commune.

Ce dispositif ouvert en 2025 sur la Commune de St-Pierre de Chartreuse s'est structuré suivant différentes phases :

- Questionnement par les membres administrateurs du CCAS
- Diagnostic à l'échelle de la commune sur les 3 premières années du mandat
- Etude de faisabilité partenariale : logement social (Alpes Isère Habitat), AIVS (Un Toit pour Tous) pour la mission de la gestion locative, CCAS (critères d'accès sociaux, priorisations, instruction des demandes, décisions sur délibérations, temps agente CCAS en tant que référente et interface) : services sociaux etc....
- Positionnement du Conseil municipal et mandat au CCAS avec budget dédié
- Création d'un collectif d'accompagnement des bénéficiaires : aménagement du logement, flotte de conducteurs bénévoles, liens avec la vie locale, et traduction le cas échéant
- Phase de mise en œuvre : dès janvier 2025 (6 dossiers instruits dont 2 renoncations après attribution par le CCAS) ; 1 bénéficiaire sur près de 6 mois
- Bilan et budget réalisé à l'équilibre, suivant budget prévisionnel
- A étudier : déploiement en lien avec de nouveaux partenariats (villes voisines, Communauté de Communes, ...)

Actuellement disponible, toute demande d'accès au logement temporaire est étudiée sur dépôt d'un dossier à solliciter auprès du CCAS social@saintpierredechartreuse.fr / Aurélie Jouve, agente social 06 15 32 09 36



Pass'Région Seniors

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé une nouvelle initiative destinée aux 2 millions de seniors âgés de 65 ans et plus vivant sur notre territoire : le Pass'Région Seniors.

Cette carte nominative gratuite offre à nos aînés des avantages et des réductions auprès d'un large réseau de partenaires régionaux : commerçants, artisans, restaurateurs, associations et autres acteurs de proximité.

Afin d'élargir ce réseau, nous invitons les collectivités locales à relayer cette opération auprès de leurs acteurs économiques et associatifs.

Chaque partenaire peut ainsi :

- Proposer une offre ou un avantage spécifique réservé aux seniors (ristourne, cadeau, service offert, etc.) ;
- Bénéficier d'une visibilité accrue sur la plateforme régionale ;
- Valoriser son engagement en faveur des seniors et du dynamisme local.

L'inscription est gratuite, simple et rapide :

<https://passregion.auvergnerhonealpes.fr/Partenaire/Accueil.aspx>





AGENDA

LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE
DE L'ÉCOLE DE SAINT HUGUES

PRÉSENTE :

SILENCE, ON TOURNE !



SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE
SAMEDI 7 MARS 2026 À 20H30
SALLE DES FÊTES

BILLETTERIE SUR PLACE
ET/OU EN VENTE À L'OFFICE DE TOURISME
DE SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

INFOS AU
04 76 88 62 08

TARIF : 10€ / - DE 18 ANS : 5€

Cinébus
Festival la rochette cinéma
ANNEY PRIX FONDATION CAN A LA DIFFUSION
Premiers Plans

OLIVIA

UN FILM DE
IRENE IBORRA RIZO



LE 13 MARS 2026
SALLE DES FÊTES ST-PIERRE DE CHARTREUSE
(sans réservation)

18H30

TARIFS : Adulte (à partir de 25 ans) 5.50€ | Tarif réduit 4.50€ | Enfant (jusqu'à 24 ans inclus) 3.50€
FILM D'ANIMATION - DURÉE : 1H11

avec le soutien de : La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Savoie Mont Blanc, Haute Savoie, Cinéma de la Région, La Région, Savoie Mont Blanc

Cinébus



DIAMANTI

Un film de Ferzan Özpetek

LE 13 MARS 2026
SALLE DES FÊTES ST-PIERRE DE CHARTREUSE
(sans réservation)

20H30

TARIFS : Adulte (à partir de 25 ans) 5.50€ | Tarif réduit 4.50€ | Enfant (jusqu'à 24 ans inclus) 3.50€
DRAME - DURÉE : 2H15

avec le soutien de : La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Savoie Mont Blanc, Haute Savoie, Cinéma de la Région, La Région, Savoie Mont Blanc

organisé par
Les Endimanchés

Spectacle

Mon pote

Compagnie Les Lierres Blancs



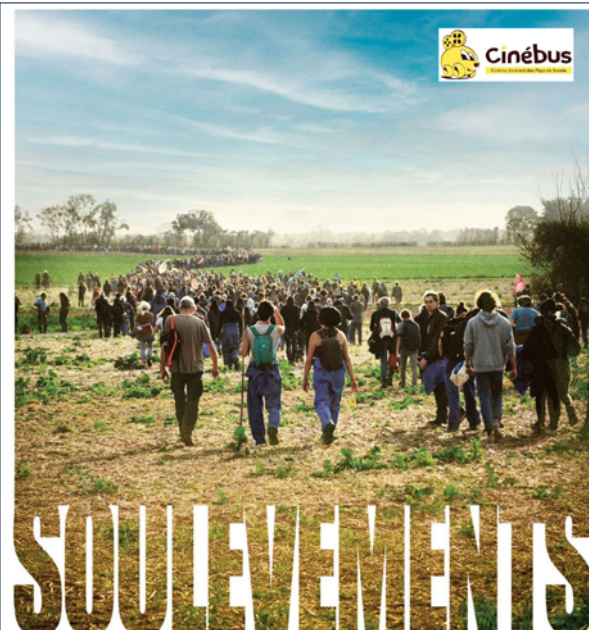
SAMEDI 14 MARS 2026 À 18H
Salle des fêtes de Saint-Pierre-de-Chartreuse

TOUT PUBLIC À PARTIR DE 4 ANS - RÉSERVATIONS CONSEILLÉES : 06 77 44 52 50

Tarif Adulte : 12€ | Enfant (à partir de 4 ans) : 5€
Tarif adhérents Endimanchés : 10 € Tarif réduit : 8€

avec le soutien de : isère, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Savoie Mont Blanc, Haute Savoie, Cinéma de la Région, La Région, Savoie Mont Blanc

Retrouvez tous les événements à venir sur :
chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/

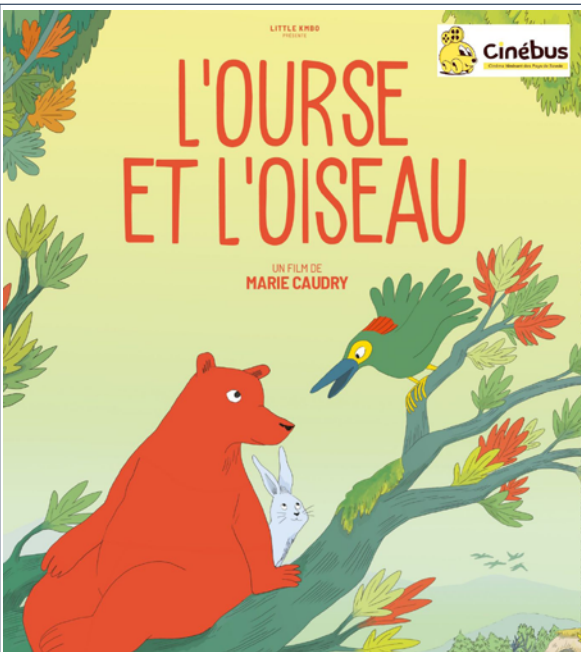
Cinébus

SOULEVEMENTS

LE 10 AVRIL 2026
SALLE DES FÊTES ST-PIERRE DE CHARTREUSE
(sans réservation) **20H30**

TARIFS : Adulte (à partir de 25 ans) 5.50€ | Tarif réduit 4.50€ | Enfant (jusqu'à 24 ans inclus) 3.50€
FILM DOCUMENTAIRE - DURÉE : 1H45

haute savoie La Région Savoie MONT BLANC



Cinébus

L'OURSE ET L'OISEAU

UN FILM DE MARIE CAUDRY

LE 10 AVRIL 2026
SALLE DES FÊTES ST-PIERRE DE CHARTREUSE
(sans réservation) **18H30**

TARIFS UNIQUE 3.50€
FILM D'ANIMATION - DURÉE : 0H41

haute savoie La Région Savoie MONT BLANC



Conté et filmé par Suzel Tuybens & Matéo Houyel
Réalisé par Zeytto

Par Monts et par Sois

SAMEDI 11 AVRIL 2026 - 19H30
SALLE DES FÊTES
Projection - Entrée gratuite



3 FÊTE DES FROMAGES de Chartreuse

12 Avril
9h30-17h
Gratuit

MARCHÉ
ATELIERS
CONFÉRENCES
AMBIANCE FESTIVE
MASTERCLASS EN DIRECT
CONCOURS & ANIMATIONS

SAINT-LAURENT-DU-PONT

OFFICE DE TOURISME
COEUR DE CHARTREUSE

Retrouvez tous les événement à venir sur :
chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/



OFFRES D'EMPLOI

➤ **LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE COEUR DE CHARTREUSE RECRUTE :**

Un Agent d'accueil polyvalent pour le site naturel du Cirque de Saint Même H/F

➤ **LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GROUPE SCOLAIRE
Le Sappey-en Chartreuse/Sarcenas RECRUTE :**

Un Directeur du Pôle enfance et restauration scolaire H/F

➤ **PEINTURE & DÉCORATION DE CHARTREUSE RECRUTE :**

Un peintre en bâtiment qualifié H/F

➤ **LES CHALETS ST HUGUES RECRUTE :**

Un cuisinier (H/F)

➤ **LE VALOMBRÉ CHAMBRE D'HÔTES RECRUTE :**

Un agent d'entretien (H/F)

➤ **LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ISÈRE RECRUTE :**

Des Contractuels de travailleurs en situation de handicap (H/F)

➤ **Devenir assistante maternelle :**

La demande sur notre secteur est assez importante et permettrait d'assurer un revenu stable à une personne qui souhaiterait s'installer sur Saint Pierre de Chartreuse. Pour tout renseignement merci de contacter le relais d'assistante maternelle «A petits pas» à St Laurent du Pont : 04 76 55 44 41 (Permanences téléphonique le lundi de 15h à 17h, le mardi de 14h à 15h30 et le vendredi de 11h30 à 12h30). ram.cccg38@orange.fr

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur :

www.saintpierredechartreuse.fr/offres-demploi



Cette lettre est aussi la vôtre

La lettre municipale est un outil d'information pour tous les habitants, mais c'est aussi un espace ouvert à vos initiatives et à vos projets.

Vous avez un projet en cours, annoncer un événement, ou mettre en lumière une initiative locale ? Cette lettre est le moyen idéal pour partager vos informations avec l'ensemble de la commune.

Nous contacter

Envoyez-nous votre contenu : texte de présentation, dates, lieu, coordonnées de contact, et visuel si nécessaire.

➔ accueil@saintpierredechartreuse.fr



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE



Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

DE L'INTERET GENERAL

Fidèle à notre programme, nous avons toujours agi dans l'intérêt général des habitants de Saint Pierre de Chartreuse, si bien que nous avons voté 80% des délibérations. Evidemment en qualité de groupe d'opposition, nos articles dans la lettre municipale correspondent aux 20% que nous n'avons pas approuvés.

Revenons sur la notion d'intérêt général. Depuis son apparition au XVIIIème siècle, les citoyens n'acceptent de se soumettre aux décisions des gouvernants que parce qu'ils les jugent conformes à l'intérêt de tous et de chacun. Sur le plan politique, les gouvernants ont découvert en lui le moyen d'asseoir leur autorité.

La formule d'intérêt général désigne la finalité d'actions ou d'institutions censées intéresser et servir une population dans son ensemble. Elle côtoie des notions voisines : intérêt commun, intérêt public, intérêt collectif. L'intérêt commun désigne une finalité définie comme la résultante de l'ensemble des intérêts exprimés par les membres d'une communauté ; l'intérêt collectif comme une finalité supérieur aux intérêts individuels dont on sous-entend qu'elle dépasse l'intérêt commun. L'intérêt public concerne la mise en œuvre de l'intérêt général à travers le cadre juridique de la République.

La vision de l'idée de l'intérêt général a fait l'objet de multiples contestations. La critique marxiste avait déjà fait valoir que l'intérêt général n'était en réalité que l'intérêt des classes sociales qui avaient conquis le pouvoir au sein de l'état. La pensée libérale contemporaine n'en n'est pas moins sévère à l'égard d'une représentation entendue comme l'intérêt de la société distincte de l'intérêt de ses membres. De nouvelles demandes s'expriment aujourd'hui, qui traduisent l'aspiration des citoyens à obtenir plus d'égalité dans l'accès à l'éducation, la culture, une meilleure protection des grands équilibres écologiques pour les générations futures.

En premier lieu, il convient que le choix des fins considérées comme étant d'intérêt général puisse, en permanence, faire l'objet de discussion. Ce doit être la règle dans notre commune tout au long d'un mandat

et pas seulement lors des élections municipales, pour éviter que les belles paroles ne s'envolent et pour qu'elle se traduisent par des actes faisant l'objet d'un consensus. C'est le moyen d'éviter la prééminence d'intérêts particuliers. Le cumul des mandats est une limite à l'action dans le sens de l'intérêt général : par exemple, un élu cumulant plusieurs mandats se trouve dans une situation de conflit d'intérêts lorsqu'une entité au sein de laquelle il siège vote une subvention à une autre structure dans laquelle il exerce un mandat.

Nous estimons que l'intérêt général de notre commune est le développement de l'emploi pour le maintien de nos jeunes dans nos montagnes. Face aux réalités, il nous faut tourner la page de l'or blanc et ouvrir celle de l'or vert. La moyenne montagne et la beauté de ses paysages, le patrimoine culturel et historique, notre sens de la protection de la nature sont un puissant moteur du développement touristique.

.....

Yves GUERPILLON,
Conseiller municipal
(Liste "Village 4 saisons, J'Y CROIS")

NUMÉROS UTILES



MÉDECINS - MAISON MÉDICALE

Dr ARNOUX Fanny et Dr ROSSARY Luc
www.medichartreuse.fr/
04 76 56 73 80

PHARMACIE

Dr MOTTET Sophie
04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOTHÉRAPEUTE DPO

TARADE Christoph - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

BUCCI Vincent - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE

NAU Madeleine - 06 09 44 17 68

SAMU - 15

SECOURS EN MONTAGNE - 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS :

(Horaires d'hiver du 1er nov au 31 Mars)

Lundi : 13h à 17h

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h

Jeudi : 8h à 13h / 14h à 17h

Vendredi : 13h à 17h

Samedi : 8h à 12h / 13h à 17h

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT :

Mardi : 14h30 à 16h30

Samedi : 9h à 12h



PENSEZ AU COVOITURAGE !

Pour plus de renseignements
consultez la page :

www.saintpierredechartreuse.fr/transports

MAIRIE

04 76 88 60 18

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 76 50 34 81

OUVERT mercredi de 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00
samedi de 10h00 à 12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 88 63 87

Cantine : 04 38 02 05 52

Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE «FÉES ET LUTINS»

04 76 88 65 40

ADMR ST-LAURENT-DU-PONT

04 76 06 44 14

AIDES À DOMICILES :

Sylvie ROCCHI : 06 16 69 66 33

Faustine IPPOLITO : 06 08 35 78 06

Anouk LAMBS : 07 49 47 62 15

CENTRE SOCIAL ST-LAURENT-DU-PONT

04 76 55 40 80

ALLO AGENT SOCIAL

06 15 32 09 36

accueil en mairie/CCAS les mardis matins

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

OFFICE DE TOURISME

ST-PIERRE-DE-CHARTREUSE

04 76 88 62 08

RAPPEL RÉGLEMENTATION

MEUBLÉ DE TOURISME

 [saintpierredechartreuse.org/savoie/
meubles-de-tourisme-et-chambres-dhotes/](http://saintpierredechartreuse.org/savoie/meubles-de-tourisme-et-chambres-dhotes/)

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

 Suivez l'actualité sur :
www.parc-chartreuse.net/actualites/

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CŒUR DE CHARTREUSE 04 76 66 81 74

 Suivez l'actualité sur : coeurdechartreuse.fr/



Pour télécharger illiwap

“Flashez le QRCode avec un smartphone”



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !



SAINT-PIERRE
DE CHARTREUSE

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Rédaction, envoi par e-mail : Secrétariat de la Mairie
Mise en page : Dopamine Communication - St Pierre de Chartreuse
Crédits photos : Martin PABOIS

